

# #Offre d'emploi

## Médecin de prévention pour les personnels de l'Éducation nationale (Grenoble) (F/H)

### VOS ATTENTES : NOS BESOINS ?

Si vous êtes à la recherche d'un poste vous permettant d'accomplir des missions variées, tout en s'adaptant à vos besoins, vous êtes au bon endroit.

Si vous souhaitez participer aux actions de prévention et de suivi des personnels de l'Éducation nationale, ce poste est fait pour vous.

En nous rejoignant, vous serez en interaction avec de multiples acteurs de l'académie, impliqués dans la promotion de la politique de santé publique.

Si vous souhaitez rejoindre une académie dynamique porteuse de ces valeurs, nous vous invitons à postuler !

### LE SERVICE / LES MISSIONS CONFIEES

Les médecins de prévention interviennent dans le domaine de la santé et du bien-être au travail des personnels de l'éducation nationale. Ils ont un rôle de conseil auprès de l'administration et des agents.

#### Santé et bien-être au travail

- Le médecin de prévention assure le suivi médical des personnels du Rectorat et de la DSDEN 38, travaillant en sein des différents établissements du département. Il accompagne le service de gestion des ressources humaines dans ses missions d'intégration des personnels handicapés. Il intervient dans la gestion des accidents du travail. Il rend des avis pour la prise en compte du handicap pour les mutations, les aménagements de poste...
- Il est référent santé pour les agents en cas de conflit, harcèlement, cellule de crise, en lien avec la DRH, le psychologue du travail et les conseillers techniques. Il évalue les répercussions sur la santé des agents et les liens de causalité des situations de travail complexes. Il organise le suivi périodique des agents en lien avec l'infirmier de prévention.

#### Environnement professionnel

- Il apporte une expertise sur l'environnement professionnel (accessibilité, hygiène, sécurité, aménagement, équipement matériel, etc.) avec les autres acteurs du domaine. Le médecin contribue à l'élaboration, l'actualisation et la mise en œuvre du document de référence de chaque structure précisant les risques professionnels et les effectifs d'agents exposés.
- Le médecin travaille en partenariat avec les infirmières de prévention et les autres personnels du service de prévention (psychologues du travail, conseillers de prévention).

#### Politique de prévention

- Il contribue à la définition et à la mise en œuvre de la politique de prévention de l'académie en lien avec les médecins du travail des 5 départements. Le médecin participe aux formations spécifiques du comité social d'administration. Il conduit des études et enquêtes épidémiologiques et présente chaque année le rapport d'activité de la médecine de prévention.
- Il contribue à l'élaboration du programme annuel de prévention avec les autres médecins du travail.

### CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- CDD à partir du 1er mai 2024 (un an - renouvelable) ;
- Médecin de prévention à temps plein / possibilité de temps partiel ;
- Statut de collaborateur possible ;
- Formation prévue ;
- Implantation géographique : Rectorat de Grenoble ;
- Rémunération selon la convention collective des médecins du travail et selon expérience.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le Dr Florence Borghese à [florence.borghese@ac-grenoble.fr](mailto:florence.borghese@ac-grenoble.fr) ou au 04.76.74.71.55

### PROFIL ATTENDU

#### Diplômes et expériences :

- Le médecin peut avoir une expérience en médecine de prévention ;
- Médecin titulaire dans l'idéal d'un Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine du travail ;
- Permis B

#### Compétences :

- Empathie, sens du relationnel ;
- Sens du service public ;
- Connaissances des spécificités de la fonction publique d'Etat.

Un métier au service des autres

#SANTÉ

#ÉDUCATION  
NATIONALE

#PRÉVENTION

Découvrez  
les métiers du  
service public sur

  
choisir  
le service  
public.gouv.fr

#### REJOIGNEZ-NOUS

Merci d'envoyer un mail avec CV et lettre de motivation, à [ce.recrutement@ac-grenoble.fr](mailto:ce.recrutement@ac-grenoble.fr) et à [florence.borghese@ac-grenoble.fr](mailto:florence.borghese@ac-grenoble.fr)